

JUILLET-AOÛT 2013
ROMAINVILLE
PANTIN / NOISY-LE-SEC
MONTREUIL / LES LILAS
LE PRÉ SAINT-GERVAIS / BONDIY / BOBIGNY

EST 14 ENSEMBLE LE MAG'

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

TERRITOIRE
DE SAVOIRS



NOUVELLES
TECHNOLOGIES

DANS CE NUMÉRO

**CET ÉTÉ
À EST ENSEMBLE**

page **04**

**LA FABRIQUE
DU GRAND PARIS
DÉVOILÉE**

page **06**

**LA MÉDIATION
FAMILIALE**

page **10**

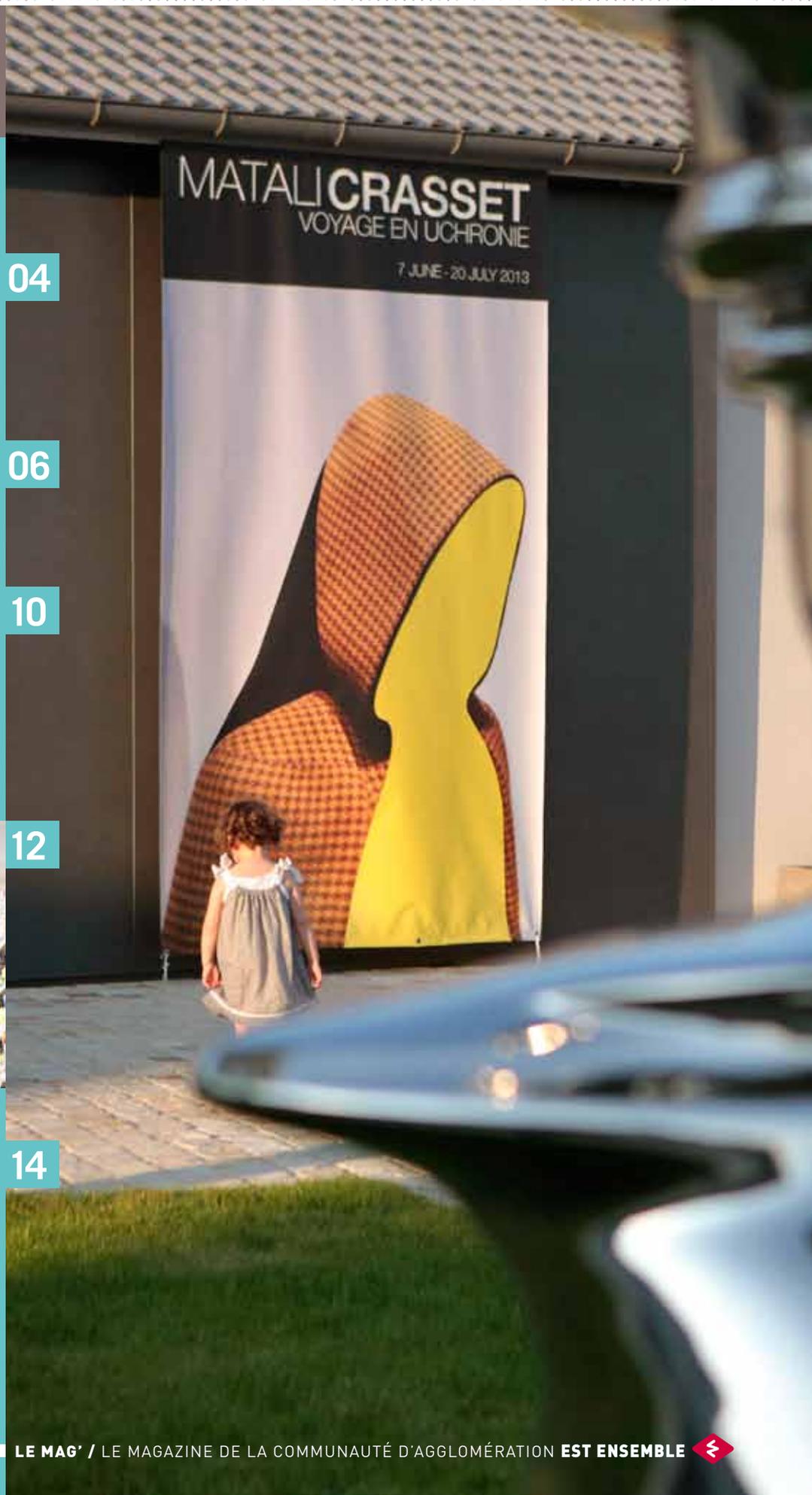
**CHARTE
D'ENTREPRISE :
L'EXEMPLE
SIMPLY MARKET**

page **12**



TRIBUNES

page **14**



En couverture : la Fabrique
du Grand Paris
Ci-contre : D'Days à Pantin



EST ENSEMBLE TISSE DES PARTENARIATS



À l'heure où Est Ensemble finalise son projet de Contrat de développement territorial avec l'État, la Communauté d'agglomération souhaite créer des synergies avec ses collectivités territoriales partenaires. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de rendre l'action publique plus lisible et plus efficace. Elle a pour objectif d'ancrer son territoire dans un projet durable et solidaire, au service des habitants, au sein de la métropole parisienne. Le 2 juillet, je signe pour Est Ensemble un protocole de coopération avec Bertrand Delanoë, représentant la Ville de Paris. Un second est en préparation avec le Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Avec Paris, l'Agglomération entend instaurer un partenariat dans quatre domaines : le service public de l'eau potable, l'habitat indigne, l'aménagement urbain et le développement économique avec le volet commerces de proximité et artisanat. Des actions complémentaires peuvent être envisagées autour de ces axes. Elles auront vocation à être enrichies en lien avec le Contrat de développement territorial.

Le Conseil général partage avec la Communauté d'agglomération la volonté d'être : un territoire exemplaire dans les domaines sociaux, économiques, écologiques, culturels ; un territoire tourné vers la satisfaction des attentes des habitants en matière d'éducation, d'emploi, de logement, de services publics efficaces et de solidarités ; un territoire tourné vers un avenir qui rime avec innovation ; un territoire de continuité, avec un maillage de transports en commun qui tissent des liens entre les quartiers et les villes.

L'ère d'un fonctionnement fractionné est révolue et ces partenariats nous permettront de vous apporter de meilleurs services publics.

Gérard Cosme,
maire du Pré Saint-Gervais,
président d'Est Ensemble

« LE 2 JUILLET, JE SIGNE,
POUR EST ENSEMBLE,
UN PROTOCOLE
DE COOPÉRATION AVEC
LA VILLE DE PARIS »

EST ENSEMBLE LE MAG' est le magazine bimestriel de la Communauté d'agglomération Est Ensemble regroupant les villes de Bagnole, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

Directeur de la publication : Gérard Cosme / **Vice-présidente déléguée à la communication :** Nathalie Berlu /

Rédaction en chef : Patricia Ingelbrecht et Valérie Duverger Nédellec / **Rédaction :** Marie-Pierre Ramos /

Mise en pages : Agence Scoop communication / **Photographies :** ©Virginie de Galzain (dossier) ; couv : © Tristan Bonnemain

Agence 4 aout ©Hugues-Marie Duclos (dossier) ; ©Anthony Voisin (rencontre, tête à tête, dossier) ;

©Contextes (édito, dossier) ; ©Ville de Bobigny ; ©Ville de Bagnole ; ©Ville de Bondy ; ©Ville Les Lilas ;

©Ville du Pré Saint-Gervais ; ©Ville de Noisy-le-Sec ; ©Ville de Montreuil ; ©Ville de Pantin ; ©Ville de Romainville

Ce numéro est imprimé à 188 000 exemplaires par Léonce Deprez, sur papier labellisé et distribué par Champar.

Communauté d'agglomération Est Ensemble : 100 avenue Gaston-Roussel, 93232 Romainville cedex.

Pour vos remarques et suggestions, vous pouvez nous écrire à lemag@est-ensemble.fr

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, adressez-vous à est-ensemble@champar.com, ou appelez le n° vert

N° Vert 0 800 07 12 50

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

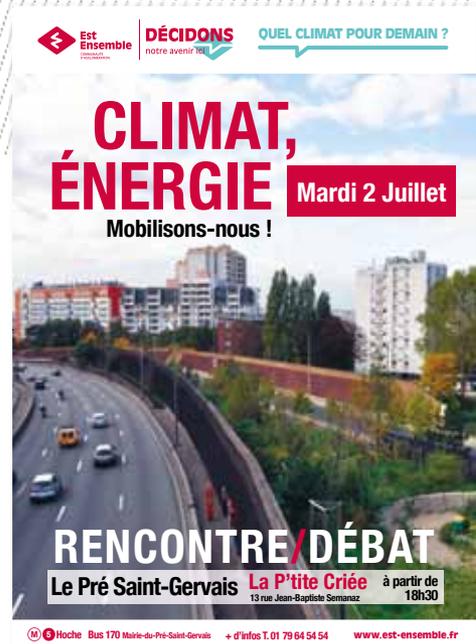


QUEL CLIMAT POUR DEMAIN ?

Le 2 juillet prochain, lors d'une rencontre-débat, le Plan Climat Énergie Territorial d'Est Ensemble est officiellement lancé.

Réchauffement climatique, gaz à effet de serre, coût de l'énergie... Les problématiques liées aux évolutions de notre climat impactent notre quotidien. La lutte contre le gaspillage énergétique et la préservation de nos ressources naturelles sont des enjeux fondamentaux notamment en cette période de difficultés économiques. Ils touchent les habitants, les associations, les entreprises mais également les collectivités territoriales et doivent devenir une priorité. La Communauté d'agglomération Est Ensemble se mobilise en engageant l'élaboration d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Afin de présenter cette démarche aux habitants et partenaires, l'Agglo organise une rencontre-débat le mardi 2 juillet à partir de 18h30 à la P'tite Criée au Pré Saint-Gervais.

Qu'est-ce qu'un PCET ? Quelles actions pouvons-nous mettre en place ? Quels impacts concrets pour notre territoire ? Quels rôles pour les citoyens et les institutions ? Autant de questions



auxquelles la soirée s'efforcera de répondre. Le PCET d'Est Ensemble est volontariste et ambitieux. Il implique les neuf communes du territoire ainsi que les bailleurs sociaux. Il propose d'agir autour de deux principaux axes : L'atténuation des gaz à effet de serre via la maîtrise des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables, la promotion des déplacements alternatifs...

L'adaptation du territoire aux impacts négatifs des changements climatiques tels que les canicules, les inondations...

L'énergie et le développement durable sont l'affaire de tous. Alors soyez nombreux à participer à cette soirée.

► **Quel climat pour demain ?**

Mardi 2 juillet à partir de 18h30

**La P'tite Criée 13 rue Jean-Baptiste-Sémanaz
au Pré Saint-Gervais. Accès : M.5 Hoche,
bus 170 Mairie-du-Pré-Saint-Gervais.**

UN ÉTÉ ANIMÉ !

Afin de profiter de la période estivale et des abords du canal de l'Ourcq, un programme alléchant d'animations a été concocté pour vous. Petits et grands y trouveront de quoi agrémenter leurs loisirs.

Jusqu'au 25 août, le canal de l'Ourcq est en fête avec des promenades au fil de l'eau, des concerts, des bals « barges », des événements de Street Art, des spectacles, des escapades en zodiac ou en kayak. Pour ceux qui désirent prendre le frais dans les salles obscures, le cinéma le Trianon propose une programmation jeune public ludique et variée jusqu'à la rentrée. C'est également la 5^e édition du jeu De visu qui vous entraîne cette

année à la découverte de l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui en Seine-Saint-Denis. Vous jouerez les détectives en sollicitant tous vos sens à la recherche d'indices sur les traces du passé rural de notre département et sur des formes d'agriculture qui subsistent encore de nos jours. Bagnolet vous « emmène à la mer » dans le parc des Guillauds. Bondy transforme son esplanade en fête foraine du 17 juillet au 10 août.

Montreuil vous invite aux quartiers d'été avec des animations ludiques et sportives quotidiennes. Retrouvez le programme complet et détaillé de toutes les animations de l'été dans *L'agenda Temps Libre* juillet-août (dans ce magazine).

► Plus d'infos sur :

**www.est-ensemble.fr
et www.tourisme93.com**

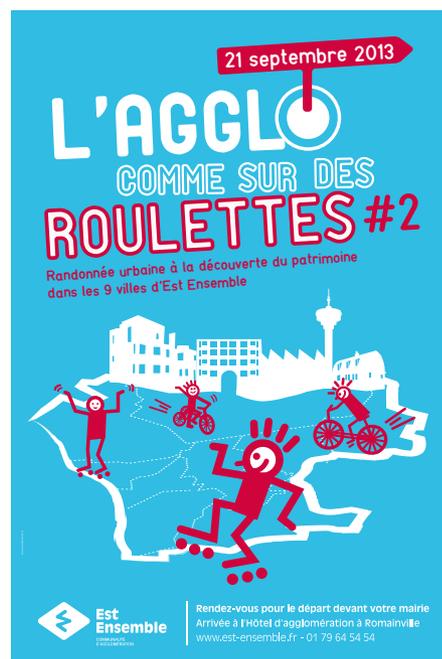
L'AGGLO COMME SUR DES ROULETTES#2



Retenez d'ores et déjà cette date ! Le 2^e opus de « *L'Agglo comme sur des roulettes* » se déroulera le samedi 21 septembre prochain avec comme fil conducteur la découverte du patrimoine historique et industriel dans les neuf villes d'Est Ensemble. Cette randonnée découverte s'effectue à rollers (pour les adultes) ou à vélo. Le château de l'Étang à Bagnolet, la cité Jardin au Pré Saint-Gervais, la cité Merlan à Noisy-le-Sec, le cimetière franco-musulman à Bobigny, et la piscine Leclerc de Pantin... autant de lieux symboliques de notre territoire, qui ont forgé son identité. Ludique,

écologique et conviviale, cette manifestation s'adresse à tous, de 7 à 77 ans. Les points de départ de cette randonnée urbaine s'effectuent auprès des hôtels de ville des neuf communes pour rejoindre l'Hôtel d'agglomération à Romainville via la découverte de deux lieux. À l'arrivée, un goûter vous sera offert et vous pourrez découvrir une expo photos du patrimoine. Vous pourrez également faire une visite commentée de la salle du Conseil communautaire. Nous vous attendons nombreux !

► Plus d'infos :
www.est-ensemble.fr



DU NOUVEAU AU PARC DES GUILLAUMES



Le 18 mai dernier, la Communauté d'agglomération remettait officiellement aux attributaires des jardins familiaux leurs clés. En effet, Est Ensemble a aménagé au sein du parc des Guillaume's à Noisy-le-Sec, 49 parcelles dédiées aux cultivateurs en herbe. Petits cabanons pour entreposer le matériel, collecteurs d'eau de pluie, tout a été pensé pour que les jardiniers puissent effectuer leurs premières plantations. Il ne manque plus que soleil et patience pour que cela pousse !

Tous au parc des Guillaume's pour l'inauguration

Rejoignez-nous le samedi 6 juillet prochain à partir de 11h une visite commentée du parc des Guillaume's à Noisy-le-Sec suivie de l'inauguration officielle.

→ PRÉ SAINT-GERVAIS

La déchèterie mobile

La déchèterie mobile du Pré Saint-Gervais est ouverte tous les premiers samedis du mois. Prochaine date le 6 juillet, interruption en août puis reprise le 7 septembre. La déchèterie est installée face au 33 rue Danton. Pour mémoire, vous pouvez y déposer : bois, meubles, cartons, objets encombrants, déchets électriques et électroniques, déchets toxiques, lampes à économie d'énergie, néons...

Plus d'infos : www.est-ensemble.fr
Infos déchets 0 805 055 055.



DOSSIER TERRITOIRE

Le 3 juin le préfet de Région, Jean Daubigny et les neuf maires de l'Agglo ont validé, le projet de Contrat de développement territorial (CDT) qui sera signé avec l'État. Une première étape forte de la démarche avant le démarrage de l'enquête publique à la rentrée.

LA « FABRIQUE DU GRAND

En janvier 2013, l'État a donné son accord pour qu'Est Ensemble puisse, à l'égal des autres communautés d'agglomération franciliennes préparer un projet de Contrat de développement territorial (CDT). C'était une nouvelle étape dans la construction d'un projet de territoire commun et partagé. Les élus se sont mobilisés et ont mobilisé leurs équipes et celles de la Communauté d'agglomération afin de relever ce défi dans un temps contraint. Défi relevé puisque le projet a été validé par les maires le 3 juin et que le préfet de Région va le transmettre aux autorités compétentes pour avis avant le lancement d'une enquête publique à la rentrée et une validation définitive avant la fin de l'année. Il a fait également l'objet d'une présentation aux partenaires (élus, chefs d'entreprise, représentants associatifs...) lors des assises, le 19 juin dernier. Ce contrat sera conclu pour une durée de quinze ans.



Pour Est Ensemble, signer le Contrat de développement territorial, c'est reconnaître la mutation de notre territoire et l'inscrire comme

un acteur incontournable de la construction du Grand Paris.

Gérard Cosme, président de la Communauté d'agglomération Est Ensemble, maire du Pré Saint-Gervais

La « Fabrique du Grand Paris »

« Avec la Fabrique du Grand Paris, Est Ensemble s'est positionnée comme celle qui produit et pas seulement pour elle-même mais pour l'ensemble de la métropole parisienne. » C'est ainsi que le préfet de Région, Jean Daubigny, a illustré le titre que la Communauté d'agglomération a choisi pour son projet. Riche de sa tradition industrielle qui a forgé son histoire, territoire attractif qui possède de nombreuses emprises foncières et une population multiculturelle jeune, inventive et pleine d'allant. Est Ensemble est convaincue que c'est par la coopération et la complémentarité des territoires qu'il sera possible de relever les enjeux majeurs du Grand Paris, l'ambition d'une cohésion sociale et territoriale, celle d'une ville durable au rayonnement mondial. Ainsi Est Ensemble affirme sa volonté de participer à la Fabrique de la métropole de demain, plus solidaire, plus durable, plus compétitive.



PARIS » SUR LES RAILS

▲
En couverture et dans le bandeau, la campagne de communication autour du CDT. Illustration de Tristan Bonnemain



s'expriment et impriment une forte identité sociale. Enfin dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement, la Fabrique du Grand Paris dispose d'un formidable potentiel foncier et de projets d'aménagement ambitieux pour développer un logement de qualité pour tous. C'est encore un héritage maraîcher et agricole qui permet l'invention d'un nouveau modèle urbain qui donne toute sa place à la nature en ville. C'est finalement un lieu privilégié pour réussir la transition énergétique et construire la ville de demain.

L'ensemble de ces éléments positionne le territoire de la Fabrique du Grand Paris comme un lieu de foisonnement de projets mais également un espace où pourront être expérimentés de nouveaux outils pour la définition d'un modèle urbain dynamique.

Trois axes pour la Fabrique

Dans le domaine économique, notre territoire est à la pointe dans plusieurs filières : artisanat d'art et luxe, création graphique et numérique, santé et biotechnologies, écoconception, économie sociale et solidaire. S'appuyant sur son héritage manufacturier et industriel, riche de savoir-faire, la Fabrique se projette dans un modèle économique renouvelé avec des valeurs humanistes et une forte capacité d'innovation. Dans le domaine de la culture et des savoirs, c'est la richesse de son patrimoine, l'intensité de la création artistique et la construction d'un pôle culturel à l'Est de Paris. Ce territoire ambitionne de devenir un lieu ressource pour les acteurs du secteur, les amateurs d'art et de patrimoine. C'est également la transmission des savoirs avec de la mise en place d'une université populaire à l'échelle du territoire. C'est aussi un espace où la citoyenneté, la solidarité, la diversité des cultures, la dynamique associative



DOSSIER TERRITOIRE

La Fabrique du Grand Paris se décline autour de trois axes : la fabrique économique et d'innovations, la fabrique culturelle et de savoirs et la fabrique urbaine et environnementale. Et elle s'articule autour de trois territoires : la Plaine du canal de l'Ourcq, le Plateau et le Faubourg.

La fabrique économique et d'innovations

La Fabrique du Grand Paris a pour projet la promotion des innovations économiques qui se développent sur son territoire pour créer de l'emploi, accompagner la formation des habitants, accroître ses capacités d'accueil de haute qualité pour les activités économiques, dans une optique écoresponsables. Le territoire bénéficie d'une diversité de secteurs d'excellence bien représentés et structurés (santé, biotechnologies, écoconstruction, création numérique, artisanat d'art). Le CDT a pour ambition de conforter ces filières, source d'emplois et d'innovation en facilitant leur accueil, en diversifiant l'offre aux entreprises et en les adaptant aux

nouveaux enjeux. Le projet s'attache également à la formation et l'accès à l'emploi. Enfin, le Contrat de développement territorial favorise l'accueil et la création d'entreprises en consolidant les outils à disposition, tels que l'un incubateur Bond'Innov, les chartes villes-Agglomération-entreprises, le parc d'activités Biocitech, et en développant de nouveaux espaces, comme la cité de l'écohabiter à Pantin ou l'hôtel logistique à Bagnolet.

La fabrique culturelle et des savoirs

La richesse culturelle et la dynamique de création sur le territoire font de la Fabrique du Grand Paris un lieu pivot du rayonnement culturel et artistique de la métropole parisienne. Le Contrat de développement territorial constitue une formidable opportunité d'affirmer le rôle moteur d'Est Ensemble. Il propose de structurer la dynamique artistique et culturelle et de favoriser la diffusion des savoirs, par exemple avec la création à l'échelle du territoire d'une université populaire. Il s'agit également d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants. Enfin le CDT promeut le potentiel culturel et patrimonial de l'Agglomération. Une étude sur l'économie de la culture sera engagée. Une coordination des politiques culturelles et une mise en réseau des équipements permettront de valoriser l'action culturelle du territoire.

La fabrique urbaine et environnementale

L'histoire urbaine et architecturale de la Fabrique est marquée par des infrastructures (canal, voies ferrées, autoroutes) qui fracturent ou construisent le territoire. Il s'agit d'imaginer un modèle métropolitain plus durable qui réponde aux défis de la transition énergétique et de la mutation écologique. La Fabrique va contribuer à la production de nouveaux logements pour les populations actuelles et futures du territoire. Cela va nécessiter un maillage en matière de transports en commun plus dense (prolongement de la ligne 11, connexion avec la ligne 15, extension



▲ Gérard Cosme, président d'Est Ensemble, et Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, entourés des maires de l'Agglomération ou de leurs représentants, à l'occasion de la validation du CDT.



du T1...). De nombreuses Zones d'aménagement concerté (ZAC) et des opérations de renouvellement urbain et social sont en cours de réalisation ou encore à l'étude, comme, entre autres, la ZAC de l'Horloge à Romainville, la ZAC Écocité à Bobigny, la ZAC des Rives de l'Ourcq à Bondy, l'écoquartier gare de Pantin, le programme de rénovation urbaine Malassis-La Noue-sur-Bagnolet et Montreuil, le travail sur les portes et liaisons avec Paris aux Lilas, au Pré Saint-Gervais, à Pantin, à Bagnolet et à Montreuil.

Les territoires d'expérimentation

La Fabrique du Grand Paris organise son développement autour de trois territoires d'entraînements qui correspondent à des continuités paysagères visibles à l'échelle de la métropole. La Plaine de l'Ourcq concept ses projets d'aménagement autour des berges du canal, une centralité de demain pour la métropole. Elle bénéficie d'une desserte routière et en transports en commun qui a permis un développement urbain intense. Le Plateau bénéficie d'une topographie atypique qui offre une vue imprenable sur la métropole. Des

Est Ensemble développe des partenariats

La Communauté d'agglomération construit des collaborations fortes et pérennes avec ses partenaires institutionnels et notamment le la Ville de Paris et le Conseil général de Seine-Saint-Denis. Le 2 juillet, elle signe un protocole de coopération avec Paris. Avec la capitale, les travaux s'orienteront autour de quatre axes : le service public de l'eau potable ; la résorption de l'habitat indigne ; l'aménagement urbain ; le développement économique et la préservation du commerce de proximité et de l'artisanat. Avec le Département, une synergie se dégage autour de principes suivants : un territoire socialement, économiquement, écologiquement, humainement et culturellement exemplaire ; un territoire tourné vers l'écoute de ses habitants en matière d'éducation, d'emploi, de logement, de services publics efficaces et de solidarités ; un territoire tourné vers l'avenir qui rime avec innovation sur le plan économique, social et citoyen ; un territoire de continuités, de liaisons entre les quartiers et les villes.

projets de transports vont répondre aux enjeux de désenclavement propres à ce territoire. Le Faubourg, limitrophe de la capitale, va quant à lui poursuivre son intensification urbaine pour construire le Grand Paris.

Perspective de la ZAC écocité à Bobigny ▼



MÉDIATION FAMILIALE : PAROLE ET ÉCOUTE POUR DÉPASSER LES CONFLITS

Emmanuelle Lebée, juge aux affaires familiales



**CARTE
D'IDENTITÉ**
Emmanuelle
Lebée,
Première
vice-
présidente
du tribunal
de grande
instance
de Bobigny,
juge au pôle
famille
et état des
personnes.

**L'intérêt de l'enfant
doit toujours
être considéré
comme supérieur.**

Qu'est-ce qu'un juge aux affaires familiales ?

Le juge aux affaires familiales est un juge du tribunal de grande instance, délégué dans ses fonctions par le président du tribunal. Il traite principalement les litiges opposant des parents séparés ou divorcés dans le domaine de l'autorité parentale, de la contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants, ainsi que les procédures de divorce. Il est également compétent pour liquider et partager les biens des ex-conjoints, concubins ou partenaires. Le juge traite aussi les demandes de protection des victimes de violences dans le cadre familial. Enfin le juge aux affaires familiales est également juge des tutelles des mineurs. En 2012, les neuf cabinets des juges aux affaires familiales ont traité 8 869 nouvelles affaires, en ont clôturé 9 757. Les juges des tutelles ont eu à connaître environ 6 000 dossiers.

Comment est-il saisi et quels types de dossiers traitez-vous ?

Le juge peut être saisi par simple requête, en remplissant un formulaire disponible à l'accueil du tribunal et dans les points d'accès au droit. Il peut également intervenir par assignation délivrée par un huissier. Pour certaines procédures, en particulier pour le divorce, l'intervention d'un avocat est obligatoire.

Dans mes fonctions, je juge des situations individuelles mais mon travail est également un travail de prévention et de partenariat : j'assure des permanences pour la protection des victimes de violences conjugales. Comme coordinatrice du pôle « famille et état des personnes » du tribunal de grande instance de Bobigny, j'organise des réunions avec les divers intervenants au sein du tribunal et, en particulier, avec les associations de médiation familiale.

Comment intervient la médiation familiale ?

La médiation familiale est un processus parallèle au processus judiciaire. Un tiers, le médiateur, entend les parties, confronte leurs points de vue dans le but de leur permettre de trouver une solution au conflit qui les oppose. Le médiateur peut être désigné par le juge ou choisi par les parties. Ce qui est dit en médiation est strictement confidentiel, aucun rapport n'est transmis au juge. L'intérêt de la médiation est de pousser les parties à résoudre elles-mêmes leur conflit, afin de se le réapproprier. Une médiation réussie évite la saisine du tribunal et surtout apaise le conflit. Le juge peut suggérer aux parties de s'informer sur la médiation et, s'il recueille leur accord, désigner un médiateur. Le travail de juge et celui du médiateur sont donc différents mais complémentaires. Des rencontres annuelles sont organisées par le tribunal et la cour d'appel. Elles sont l'occasion d'échanges fructueux entre les juges et les médiateurs.

Les points d'accès au droit et la maison de justice et du droit sont désormais transférés à la Communauté d'agglomération Est Ensemble. L'occasion de faire un focus sur les permanences qui sont à la disposition des habitants et notamment dans le domaine de la médiation familiale.

Entretien croisé entre Françoise Vieville Terrioux et Emmanuelle Lebée.

Françoise Vieville Terrioux, directrice de AAEF Médiation Enfance-Famille



CARTE D'IDENTITÉ
Françoise Vieville Terrioux, Directrice et fondatrice de l'association AAEF Médiation Enfance-Famille

La médiation est un temps donné pour penser à l'après séparation autant pour les enfants et que pour les parents.

Qu'est-ce que la médiation familiale ?

Le concept vient du Canada où je suis allée me former. J'ai ensuite œuvré pour son développement en France et notamment dans le département de Seine-Saint-Denis où les besoins se font sentir. C'est en 1988, que j'ai fondé AAEF Médiation. La médiation familiale est une démarche volontaire qui permet concrètement et en toute confidentialité d'aborder les problèmes qui peuvent intervenir au sein d'une famille : séparation, conflit avec un enfant... Les entretiens sont conduits par des médiateurs familiaux, diplômés d'État, formés à l'écoute et à la gestion des conflits. La médiation dure en général de 4 à 6 mois à raison d'une rencontre tous les quinze

jours de 1h30 à 2h. Le plus difficile est d'amener les deux parties à venir ensemble. Lorsque les enfants sont impliqués, la parole de l'enfant peut alors être entendue et reprise avec précaution. Le recours à une médiation permet d'éviter dans certains cas le recours au tribunal.

Comment contacter l'association ?

Nous tenons des permanences au tribunal de grande instance de Bobigny. Mais il était important et nécessaire que nous puissions accueillir les parties dans un lieu « neutre ». Aussi nous avons aménagé un espace à Bobigny au siège de l'association. Nous collaborons également avec Est Ensemble par une présence à la maison de Justice et du droit et dans certains points d'accès au droit de l'Agglomération. Cette proximité nous paraît essentielle afin de donner les moyens à un grand nombre de personnes d'être informé.

Comment est financée la médiation ?

La Caisse d'allocations familiales, la justice et les collectivités territoriales financent nos interventions. Les entretiens d'information sont gratuits. Ensuite, une participation financière est à la charge des familles et va de 2 à 131 €, par personne, la séance, en fonction des ressources mensuelles nettes. La mise en place d'une permanence de médiation familiale émane nécessairement d'une volonté politique forte.

AAEF Médiation

Créée en 1988, cette association assure des permanences dans les lieux d'accès au droit d'Est Ensemble : Maison de justice et du droit de Pantin, points d'accès aux droits de Noisy-le-Sec et du Pré Saint-Gervais. Des permanences se tiennent également à Bagnolet, au Tribunal de Grande Instance de Bobigny et au siège de l'association 4 avenue Paul-Eluard à Bobigny.

> Plus d'infos : www.est-ensemble.fr/cohesion-sociale ; www.aadf-mediation.com ou au 01 48 30 21 21.

Simply

A man in a dark suit, white shirt, and red tie stands in the center of a grocery store aisle. He is wearing glasses and looking towards the camera. The aisle is filled with shelves of various products, including snacks and cereals. In the background, there are colorful balloons (red, green, yellow) and a chalkboard sign with handwritten text. The floor is made of light-colored tiles.

« Notre souhait est d'être avant tout un acteur local, de grande proximité. »

Market : entreprise citoyenne

Simply Market a signé, en avril dernier avec Est Ensemble et la commune de Romainville, une charte agglomération-ville-entreprise. Rencontre avec Guillaume Renaud qui accompagne les équipes de quatre magasins en Seine-Saint-Denis dont trois dans la Communauté d'agglomération.

Après des études dans une école de commerce, Guillaume Renaud rejoint le groupe Simply Market en 2005. Après une formation complémentaire d'une année dans un magasin, il prend la direction de deux magasins parisiens avant d'être muté en Seine-Saint-Denis, à Noisy-le-Sec durant deux ans. Aujourd'hui, Guillaume accompagne quatre magasins du département dont trois sont sur le territoire d'Est Ensemble, à Montreuil, à Noisy-le-Sec et à Romainville.

Une entreprise dans la ville

L'objectif du partenariat est de développer des échanges institutionnalisés avec les collectivités territoriales pour créer une vraie relation de confiance. L'entreprise a notamment besoin de leur soutien et de leur accompagnement sur les problématiques quotidiennes telles que le recrutement, la sécurité, les incivilités, les aménagements de voirie et l'accessibilité des magasins... Ces derniers sont implantés depuis de nombreuses années dans le département et dans l'Agglo. L'enseigne Simply Market désireuse d'être associée aux projets et aménagements en cours pour pouvoir créer de véritables lieux de vie au sein de chacune des villes du territoire. « Notre souhait est d'être avant tout un acteur local, de grande proximité, en développant notamment des actions communes. Cette charte partenariale formalise ainsi les engagements pris par Romainville, l'Agglomération et Simply Market en faveur de l'emploi, de l'insertion professionnelle, du soutien à la vie locale et au milieu associatif, de l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement », explique Guillaume Renaud.

Un engagement citoyen

En matière d'emploi, Simply Market s'engage à continuer de privilégier des embauches locales en développant des relations avec les partenaires locaux. Les magasins accueillent déjà tout au long de l'année des stagiaires écoles issus des collèges et lycées du territoire, et vont prochainement participer à des forums afin de présenter les métiers de

la grande distribution. Les embauches de renforts durant la période estivale sont généralement issues des villes dans lesquelles l'enseigne est implantée. En termes d'engagement citoyen, les magasins sont très actifs pour créer des liens forts et durables avec le tissu associatif. Depuis 7 ans, Simply Market organise au cœur de ses magasins « Quartier d'énergie », une semaine placée sous le signe de la convivialité, de l'échange et de l'entraide. La Fondation Simply permet également de porter des projets locaux et d'octroyer des aides pour le développement d'épicerie solidaire par exemple. Pour Guillaume Renaud, « ces initiatives au cœur de nos quartiers, participent à la vitalité du lien social et renforcent la solidarité de proximité ». D'un point de vue environnemental, l'enseigne s'efforce d'organiser et de rationaliser au mieux ses livraisons tout en prenant en compte les contraintes liées au voisinage et à la circulation. « Comme toutes les enseignes de grande distribution, notre engagement dans le tri et la valorisation des déchets est assez fort, puisque nous recyclons déjà tous nos emballages cartons et plastiques et nous récupérons les piles et ampoules en entrée de magasin », nous indique Guillaume Renaud.

Des collaborateurs 100 % impliqués

L'enseigne cherche à occuper une place centrale dans la vie locale par le biais de toutes les actions mises en place avec la signature de cette charte partenariale. « Nos magasins doivent devenir des espaces et d'animations en développant des relations privilégiées avec nos clients, les associations locales, les écoles, les partenaires locaux, la Ville et Est Ensemble. » Les trois magasins présents sur le territoire d'Est Ensemble regroupent près de 160 employés qui habitent principalement à proximité de leur lieu de travail. Ils sont donc acteurs et les principaux concernés par toutes ces mesures. « Ils sont impliqués à 100 % au quotidien dans leur travail, ils développent une relation de proximité avec nos clients, et ils contribuent à la bonne image de nos magasins dans la ville. »

GROUPE « MOUVEMENT DE LA GAUCHE CITOYENNE »

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : UN ENJEU IMPORTANT POUR NOTRE TERRITOIRE

Depuis mars, le diagnostic est engagé afin de donner à notre territoire un Programme Local de l'Habitat (PLH) porteur d'enjeux majeurs pour l'avenir du Grand Paris.

Le PLH devra répondre à de nombreux sujets qui conditionnent l'avenir d'Est Ensemble : construire une politique de l'habitat au service du bien vivre en répondant au manque de logement, au mal logement y compris pour les populations non fragilisées.

Ce PLH doit être le fruit d'un travail collectif entre nos 9 villes, l'Agglomération et l'État afin de mettre l'humain au cœur de nos objectifs.

Le PLH est une des pierres angulaires de notre projet de territoire en s'articulant avec le Contrat de Développement Territorial. En fixant à 2800 logements par an sur 15 ans, ce contrat avec l'État nous engage à produire deux fois plus de logements qu'aujourd'hui à l'échelle de l'Agglomération en développant une offre de qualité et innovante à prix abordable.

Jacques Champion, président du Mouvement de la Gauche Citoyenne
jacques.champion@est-ensemble.fr

GROUPE « SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS »

« La Fabrique du Grand Paris », vers une nouvelle dynamique territoriale et politique pour Est-Ensemble.

Le 6 mars dernier, lors de son discours sur le Nouveau Grand Paris, Jean-Marc Ayrault, premier ministre, annonçait la volonté du gouvernement de créer une dynamique positive incarnant un nouveau modèle français alliant compétitivité et solidarité.

C'est donc tout naturellement et, dans le respect de ces engagements, qu'Est Ensemble a fait le choix de labelliser ainsi son futur Contrat de Développement Territorial, la « Fabrique du Grand Paris ».

Proposer une gouvernance politique et territoriale forte et ambitieuse à l'échelle de la métropole construite dans le respect de l'histoire de notre territoire, de ses atouts et faiblesses, pour proposer, demain, des objectifs et projets économiques, sociaux, culturels, urbains et environnementaux ambitieux et novateurs au service des 400 000 habitants.

Les élu(e)s socialistes et républicains soutiennent activement cette orientation politique engagée par Est Ensemble. À l'aune d'échéances locales importantes, il est de notre responsabilité de porter des projets ambitieux et novateurs pour permettre l'émergence économique et la dynamique de notre territoire.

Mathias Ott, président du groupe des élu(e)s
« Socialistes et Républicains ».
groupe.ps@est-ensemble.fr

GROUPE « ÉCOLOGIE ET CITOYENNETÉ »

Le Contrat de développement du territoire avec l'État et le Pacte de développement de l'emploi avec la Région IDF sont en cours d'élaboration. Notre groupe tient à rappeler son attachement à une conception intégrée des politiques économique, sociale et environnementale. Un développement économique durable de notre territoire passe par une meilleure adéquation de l'emploi avec la population et une formation adaptée aux besoins locaux, afin de réduire les déplacements domicile/travail. Il faut développer de nouveaux modes de production et des modèles économiques moins consommateurs d'énergie et de matières pour anticiper l'augmentation de leurs coûts. L'heure n'est plus aux politiques morcelées et déconnectées les unes des autres. Il faut investir dans les activités ayant une utilité sociale ou environnementale, répondant aux besoins des populations et refonder l'économie à partir de la valorisation et du recyclage des produits en fin de vie (économie circulaire), du développement des formes d'usage partagé de biens et de services (économie collaborative, économie de la fonctionnalité). C'est à cette condition que l'on pourra développer une éco-agglomération.

M.-G. Lentaigne, Alain Callès, co-Présidents.

GRUPE « COMMUNISTES, RÉPUBLICAINS, CITOYENS - PARTI DE GAUCHE » (CRC-PG)

PAS DE TRAVAIL LE DIMANCHE SUR LE BORD DE L'OURCQ

Accords sur la compétitivité, cadeaux fiscaux, dégrèvements de cotisations, ANI démolissant les décennies de construction du code du travail. Ces mesures aboutissent à un nombre de chômeurs énorme et des conséquences terribles sur la vie au quotidien. Peu à peu, les piliers de notre modèle social tombent.

Lors du Conseil communautaire du 28 mai, les groupes du PS et de la Droite se sont entendus pour permettre l'extension du travail le dimanche à Bondy, première décision d'une suite proche sur la ville de Noisy-le-Sec. Le jour de congé partagé par la majorité de ses membres est un facteur structurant de notre société. Le travail le dimanche ne doit être réservé qu'aux emplois nécessaires au bon fonctionnement de la société. La vie personnelle, familiale, associative doit être protégée et il est juste que l'on préserve ce jour dédié au vivre ensemble et à l'épanouissement de l'humain.

Le fait que l'on puisse « inverser la courbe du chômage » avant la fin de l'année, par petites touches, est une illusion. C'est de vrais moyens d'État sur la politique de l'emploi que les habitants d'Est Ensemble exigent.

Contact : groupe.crcpg@est-ensemble.fr

GRUPE « CENTRE ET DROITE EST ENSEMBLE »

OUI AU MAINTIEN DE L'OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE SUR L'AVENUE GALLIENI !

Notre groupe a apporté un avis favorable au maintien de l'ouverture des magasins le dimanche sur l'avenue Gallieni à Bondy, sujet qui a fait l'objet d'une délibération lors du Conseil communautaire du 28 mai 2013 sur la création d'un Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnel (PUCE). L'avenue Gallieni, ex-RN3 est un axe commerçant et routier important qui soutient l'activité économique d'Est Ensemble. Ce sont 63 enseignes, dont 38 nationales, et ce sont 1000 emplois qui animent ce secteur.

Faut-il rappeler que pour les magasins en difficulté, fermer le dimanche les prive d'une précieuse journée de chiffre d'affaires. En Île-de-France, c'est 25 % des achats en bricolage qui se font exclusivement le dimanche. Faut-il rappeler que plusieurs milliers de salariés ont défilé ces derniers jours, avec leur direction, pour maintenir l'ouverture des magasins le dimanche, et ainsi garantir leur pouvoir d'achat.

C'est pourquoi, notre groupe « Centre et Droite Est Ensemble » est intervenu à l'occasion de ce Conseil communautaire pour apporter notre soutien aux entreprises, aux salariés et respecter ainsi la décision des élus du Conseil municipal de BONDY.

centre-et-droite@est-ensemble.fr - 01 79 64 52 90

ÉLUS NON INSCRITS

« *Il faut faire confiance au code de bonne conduite du MEDEF* », nous dit un ministre très socialiste. Naïveté ? Connivence ? Crainte ? Cécité ? Ce n'est même plus de la simple politique gestionnaire à laquelle nous assistons. Or le changement aujourd'hui, dans le domaine politique, ne peut pas passer par le sentiment de confiance mais par la volonté de faire appliquer les décisions, par l'arrêt des compromis, par l'indépendance des politiques vis-à-vis de tous les pouvoirs financiers. Il faut commencer par dire non, une première fois. D'autres suivront et nous aideront tous à aller mieux.

Dominique Attia et Mariama Lescure, Alter-agglo 93, <http://alter-agglo93.blogspot.com>

La tribune du Modem ne nous est pas parvenue dans les délais de réalisation du magazine.



**Est
Ensemble**

www.est-ensemble.fr

PROCHAIN NUMÉRO DU MAG' : EN SEPTEMBRE DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !